

par Michel Godet
Professeur au CNAM,
membre du Conseil d'analyse économique
auprès du Premier ministre
et membre de l'Académie des technologies



La famille, une affaire publique !

C'est justement le titre du rapport au Premier ministre rédigé conjointement avec Evelyne Sullerot. Aperçu de son contenu en sept questions.

La question démographique est vitale pour l'Europe menacée de cheveux gris et de croissance molle. La relance de la natalité dans les vieux pays européens est indispensable ne serait-ce que pour réussir au mieux l'intégration des inévitables flux migratoires. Or, d'après les enquêtes régulières d'Eurostat, une femme sur deux voudrait un enfant de plus, mais doit y renoncer en raison des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle. La France, grâce à sa politique familiale et au renfort de

l'apport migratoire (à qui l'on doit 25 % des naissances de l'Hexagone et même 40 % de celles de l'Île-de-France) fait exception en matière de fécondité. La politique familiale fait partie des rares exceptions françaises enviées par nos voisins européens. Ils voient, à juste titre, dans cet héritage du général de Gaulle inspiré par Alfred Sauvy, une des causes principales de notre fécondité plus tonique que la leur. L'Europe toute entière découvre qu'il ne peut y avoir de croissance sans berceaux et que dès lors, la famille devient une affaire publique.

La politique familiale doit-elle rester universelle ou s'orienter vers un ciblage social ?

Il convient de ne pas confondre politique familiale à la française et politique sociale pour l'enfance (seul concept en vigueur dans les autres pays développés) en distinguant bien les trois volets universel, horizontal et vertical de la politique familiale.

Le volet universel des allocations familiales réduit les inégalités entre foyers avec ou sans enfants. Le volet vertical vise à corriger les inégalités sociales entre familles, il ne doit pas être confondu avec le volet horizontal qui s'attache à atténuer, par le quotient familial, au sein de chaque catégorie sociale, la paupérisation relative des familles avec enfants. Le volet universel s'oppose au ciblage social dont les effets pervers sont reconnus car "Les mesures pour les pauvres finissent par devenir de pauvres mesures".

La politique familiale coûte-t-elle cher au pays ?

Les familles avec enfants, font faire de sérieuses économies à la collectivité pour l'investissement en capital humain : un enfant placé dans une famille d'accueil (15 000 euros par an) ou dans un organisme public (30 000 euros par an) coûte six à douze fois plus cher à la collectivité que lorsque les parents ne

Comment expliquer le meilleur taux de fécondité en France ?

Il apparaît que les pays où le taux de fécondité est le plus élevé, comme la France, sont ceux qui ont le mieux réussi à rendre compatible le désir d'enfant avec le travail féminin. La corrélation est même devenue positive : tout se passe comme si les femmes voulaient l'emploi d'abord, l'enfant après. D'autres tendances, liées au contexte sociologique, expliquent ces écarts de fécondité, comme la tolérance vis-à-vis des naissances hors mariage, particulièrement élevée en France (56 % des premières naissances). Sans oublier l'apport migratoire déjà relevé sans lequel notre indice conjoncturel de fécondité serait de 1,8 au lieu de 2 enfants par femme.

> à savoir

Michel Godet et Evelyne Sullerot
Conseil d'analyse économique (CAE)

Cet ouvrage est la réédition du rapport du CAE au Premier ministre sur *La famille, une affaire publique !*

En collection de poche,
Documentation française,
avril 2009.





12 tendances à retenir sur les femmes et les familles

1. Le taux de fécondité augmente avec le travail féminin
2. La baisse du taux de fécondité malgré le désir d'enfant
3. La descendance finale ne serait plus assurée en France
4. Le retard des naissances et ses risques
5. Le taux de fécondité baisse avec le niveau de formation des femmes
6. Les bienfaits démographiques des naissances hors mariage
7. La montée des divorces et des séparations
8. Les risques de la dissolution familiale
9. La progression du travail féminin quel que soit le nombre d'enfants
10. L'activité des femmes augmente avec le niveau de formation
11. La féminisation massive de certains métiers et du temps partiel
12. La "production domestique" reste conjuguée au féminin

font pas défaut. Ce coût de la "non famille" devient exorbitant (180 000 euros par an !) pour les jeunes prédélinquants qu'il faut placer dans des centres éducatifs fermés. L'éclatement des familles est peut-être une affaire privée, mais la prise en charge de l'éducation (ou de la non éducation) des jeunes est certainement une affaire publique. La bonne fécondité française n'est pas une chance mais une charge si une partie de la jeunesse n'est pas éduquée correctement.

Les familles avec enfants ont-elles un meilleur niveau de vie ?

Le niveau de vie des familles diminue avec le nombre d'enfants (en moyenne de 10 % à l'arrivée de chaque nouvel enfant). Ceci explique peut-être pourquoi nous assistons à une diminution constante du nombre des familles nombreuses qui sont pourtant nécessaires au simple remplacement des générations puisque 10 % des femmes n'ont pas d'enfant et 20 % n'en ont qu'un seul.

Comment lutter contre la paupérisation relative des familles avec enfants ?

Le principal facteur explicatif de la paupérisation des familles réside dans la CSG dont le montant dépasse de 30 % celui de l'impôt sur le revenu. Elle ne tient compte ni de la taille des familles ni

de leur capacité contributive comme on le fait déjà pour l'impôt sur le revenu avec le quotient familial. Faute de familialisation de la CSG, les familles nombreuses comme les familles monoparentales, continueront à payer en proportion deux fois plus de CSG que d'impôt sur le revenu.

Faut-il limiter le congé parental ou l'assouplir ?

Malgré son succès, on entend le limiter à deux ans et inviter les femmes à reprendre au plus vite le chemin du travail, comme si la vie quotidienne d'une jeune femme avec un ou plusieurs enfants en bas âge au foyer n'était pas active ! L'idéologie dominante (l'emploi d'abord, l'enfant après !) conduit à un gaspillage de ressources : même si les parents ne déboursent que le tiers, une place de crèche revient à 1 200 euros par mois et par enfant à la collectivité !

Quelles sont les conséquences de la mésentente des parents sur la santé et la réussite scolaire des enfants ?

Plus de 40 % des couples mariés divorcent, dont 65 % ont des enfants. Les séparations de concubins sont encore plus fréquentes et précoces. A 16 ans, c'est presque 1 enfant sur 3 qui a connu la séparation de ses parents. Les relations

avec le père, dans 40 % des cas, se raréfient dangereusement ou cessent. Les juges voient défiler de jeunes délinquants sans père présent au foyer ni repères pour leur socialisation.

L'on sait aujourd'hui que le taux d'échec scolaire, de comportements déviants des enfants dont les parents sont en conflit et se séparent est multiplié par deux ou trois pour toutes les catégories sociales. Les familles se recomposent et souvent de manière heureuse, mais les enfants concernés sont des blessés de la route familiale qui ont besoin d'attention particulière. Le chancelier Gerhard Schröder avait mille fois raison lorsqu'il écrivait en 2001 à la une du journal *Le Monde* : "La plupart des problèmes auxquels nous sommes confrontés sont liés d'une façon ou d'une autre à la famille".*

En résumé, les familles avec enfants sont majoritaires dans la population (54 %) et minoritaires parmi les ménages (un tiers) et les électeurs. Seule une forte volonté politique est à même de défendre les intérêts des enfants à naître, il en va de la durabilité de notre développement et de la pérennité des solidarités intergénérationnelles.

* Schröder (Gerhard), 2001, « Famille, progrès, bonheur », *Le Monde*, 14 mars